

Fiche de données de sécurité

Ultrazyme

SECTION 1. pièce d'identité

Identificateur de produit	Ultrazyme
Utilisation recommandée	Odour cystème et neutralizer
Identificateur initial du fournisseur	Envirowise solutions Inc. Suite 441, 5525 West Boulevard, Vancouver, BC. V6M 3W6. Téléphone: 1.877.709.3888
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification (classe de danger)	Non classé dans une classe de danger
Éléments d'étiquette	Non applicable

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	CAS no.	Concentration %	Nom commun/synonymes	Autres identifiants
Ingrédient non dangereux ou ceux qui sont inférieurs aux limites de divulgation		5	Des micro-organismes se sont produits naturellement	
Rhamnolipide B	147858-26-2	0.5 à 1.0		
Protéase	9014-01-1	0,1 à 1		
Amylase, alpha-	9000-90-2	0,1 à 1		
Lipase	9001-62-1	0,1 à 1		
Cellulase	9012-54-8	0,1 à 1		

Remarques: ingrédients dangereux et impureté: aucun

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation	L'inhalation est une voie d'entrée improbable. En cas de suspicion d'inhalation de vapeur ou de brouillard, enlever la victime à l'air frais. Chercher attention médicale si victime est mal ou préoccupé.
Contact cutané	Évitez tout contact direct. Portez des vêtements de protection chimique si nécessaire. Rincer à l'eau tiède et couler doucement pendant 5 minutes. Si une irritation cutanée survient, consulter un médecin ou une attention. Nettoyez les vêtements, les chaussures et les articles en cuir.
Contact oculaire	Rincer immédiatement les yeux contaminés avec de l'eau tiède, à écoulement doux pendant 15-20 minutes, tout en tenant la paupière ouverte (s). Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Si une irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Il s'agit d'une voie d'entrée extrêmement improbable. Ne jamais rien donner par la bouche si la personne perd rapidement conscience ou est inconscient ou convulsant. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Chercher avis médical ou attention si vous vous sentez mal ou êtes concerné.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Pas combustible. Utiliser un agent extincteur adapté au feu environnant.
Moyens d'extinction impropres	Pas connu.
Dangers spécifiques découlant du produit	Ne brûle pas. Pas connu pour générer des produits de décomposition dangereux dans un incendie.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les personnes impliquées dans la lutte contre l'incendie ou exposées au feu doivent porter un équipement respiratoire et des vêtements ignifuges offrant une protection complète du corps.

SECTION 6. MESURES de rejet accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures de murgence	Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage n'est effectué que par du personnel qualifié. Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé dans la section 8 de la présente fiche de données de sécurité.
Précautions environnementales	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Contenir un déversement ou une fuite. Neutralisez les traces finales et rincez la zone avec de l'eau. Les solutions doivent être contenues en digues avec du matériel inerte, comme le sable ou la terre. Gros spillules ou fuites: contactez services d'urgence et fabricant/fournisseur pour obtenir des conseils.

SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire	Il est une bonne pratique pour éviter de respirer le produit; Évitez le contact avec la peau et les yeux et lavez-vous les mains après manipulation.
Conditions de stockage en toute sécurité	Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Restez fermés. Respectez tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, les codes incendie et bâtiment.

SECTION 8. contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites seuils – plafond: 0,00006 mg/m3/subtilisines, en tant qu'enzyme active cristalline	
Contrôles techniques appropriés	La ventilation générale est généralement adéquate. Fournir un lavage oculaire et une douche de sécurité en cas de contact ou de risque d'éclaboussure.
Mesures de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	Portez des lunettes de sécurité chimiques et un bouclier facial lorsque le contact est possible.
Protection de la peau	Lors de la manipulation, portez des gants non perméables pour éviter tout contact cutané.
Protection respiratoire	Porter un appareil respiratoire particulière homologué NIOSH équipé d'un filtre N95, R95 ou P95 chaque fois qu'il est exposé à la poussière.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	bleu
Odeur	Parfum menthe verte
Ph	6,5 – 7,4 (solution à 5%).

État physique	liquide
Point initial d'ébullition & plage d'ébullition	Équivalent à l'eau
Point d'éclair	Aucun à ébullition
Taux d'évaporation	Équivalent à l'eau
Inflammabilité (solide, gaz)	inflammable
Densité relative (eau = 1)	1,0
Solubilité	Soluble dans l'eau
Température d'auto-inflammation	Non applicable
viscosité	Eau mince

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales d'utilisation
Stabilité chimique	Normalement stable
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun prévu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation
Conditions à éviter	Matériaux incompatibles. Évitez le contact avec des acides forts ou des composés alcalins haute température et humidité.
Matériaux incompatibles	Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), composés alcalins
Produits de décomposition dangereux	Pas connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

inhalation contact cutané contact oculaire ingestion

Toxicité aiguë	
DL50 (protéase)	3700 mg/kg par voie orale, rat
DL50 (amylase)	> 7500 mg/kg oral, rat
DL50 (amylase)	> 15 g/kg par voie orale, souris
DL50 (lipase)	> 10, 5mg/kg par voie orale, rat
DL50 (lipase)	634 mg/kg intrapéritonéal, rat
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une légère irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation	Peut causer une irritation oculaire
STOT (toxicité spécifique pour les organes cibles)-exposition unique	Inhalation: l'aérosol ou la brume peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Absorption cutanée: ce produit peut être légèrement irritant pour la peau. Ingestion: l'ingestion de grandes quantités causera un inconfort gastro-intestinal.
STOT (toxicité spécifique pour les organes cibles)-exposition répétée	

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Non dangereux pour l'environnement.

Écotoxicité	
Protéase	(CAS n° 9014-01-1): LD50 rainbow trout = 15000 mg/L; EC50 water flea = 23.78 mg/L
Amylase	(CAS n° 9000-90-2): EC50 water flea = 10000 mg/L
Lipase	(CAS n° 9001-62-1): EC50 water flea = 1500 mg/L
Cellulase	(CAS n° 9012-54-8): EC50 water flea = 793,28 mg/L
Persistance et dégradabilité	biodégradable.
Potentiel bioaccumulatif	Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas censés se bioaccumuler.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Peut être disposé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.
------------------------	--

SECTION 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT 2015. Non réglementé par le règlement TMD canadien. Aucun réglementé en vertu du règlement USDOT. Non réglementé par le règlement IATA.	
Dangers pour l'environnement	Non applicable
Précautions particulières	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC	Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements sur la sécurité, la santé et l'environnement

Canada Liste intérieure des substances (DSL)/liste non intérieure des substances (NDSL)	Tous les ingrédients sont énumérés sur la LIS ou ne sont pas tenus d'être répertoriés.
Usa Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) section 8 (b)	Tous les ingrédients sont sur l'inventaire TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire TSCA sous 40 CFR 720.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

FDS préparées par	Envirowise Solutions Inc.
Date de préparation	03/16/2016
Date de la dernière révision	12/18/2020
Indicateurs de révision	2
Clé des abréviations	ACGIH®= Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux NIOSH = Institut national pour la sécurité et la santé au travail HSDB®= Banque de données sur les substances dangereuses
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCOHS). Base de données NIOSH Pocket Guide. Institut national de la sécurité et de la santé au travail. Disponible auprès du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCOHS). Système mondial harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).
Démenti	Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été préparée à l'aide des renseignements fournis par Envirowise solutions et CCINFO (données chimiques du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail). Les informations contenues dans cette FDS sont offertes pour votre considération et conseils lorsqu'elles sont exposées à ce produit. Les données contenues dans ce document sont exactes ou le meilleur de la connaissance d'Envirowise Solutions Inc. Envirowise Solutions Inc. décline expressément toutes les garanties expresses ou implicites et n'assume aucune responsabilité pour le résultat découlant de l'utilisation de ses produits de quelque manière que ce soit, sauf dans la mesure expressément convenue par écrit. Pour usage industriel seulement. Cette fiche de données de sécurité ne peut être modifiée de quelque manière que ce soit sans la connaissance et l'autorisation écrite d'Envirowise Solutions Inc.